



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/02/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 11

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

20/02/2024

Date d'affichage

21/02/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

29/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

Procuration(s) :

M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, M. LEVENT Jean-Marc

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-016 : SUBVENTION A L'ECOLE PRIMAIRE LES NUTONS

Chaque conseiller municipal a été destinataire du courrier des élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école primaire « Les Nutons » qui sollicitent une subvention pour un voyage scolaire à Paris.

Le Conseil Municipal,

Décide de participer aux frais de ce voyage et de verser la somme de 40 € par élève à la Coopérative Scolaire de l'Ecole Elémentaire « les Nutons ».

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr